

1 Responsable Pôle Personnes Isolées (F/H)

CDI Temps plein

L'Organisme de Gestion des Foyers Amitié (OGFA) est une association loi 1901 à but non lucratif, apolitique et laïque. L'OGFA se situe dans le champ de la solidarité. Elle a pour mission d'être à l'écoute des problématiques de précarité et d'exclusion sociale, et d'y répondre. Elle œuvre dans cinq grands domaines d'activité :

- La protection des familles et de l'enfance,
- Le dispositif AHI (Accueil, Hébergement, Insertion),
- Le handicap psychique,
- Les dispositifs destinés aux demandeurs d'asile,
- L'insertion.

Présentation du Pôle

Le Pôle personnes isolées propose un logement, un hébergement, un accompagnement social et médico-social aux personnes isolées (seules ou en couple sans enfant). Il emploie 37 salariés et est constitué des structures, services et dispositifs suivants :

- NOVAE incluant un CHRS (25 places), d'une Maison Relais (30 places), d'une Résidence Accueil (15 places), des Lits Haltes soins de santé (7 places) et d'un dispositif d'accueil d'urgence (10 places)
- La Ferme St Joseph comprenant le site d'hébergement des jeunes de 18 à 25 ans (14 places), la Coopérative Paloise d'Hébergement d'Urgence (53 places), le logement adapté (14 places), l'Intermédiation locative (39 mesures) ainsi que le Poney club et le DAJ (3 mesures)
- Les dispositifs CHEZ SOI d'ABORD (12 bénéficiaires).

Mission

Rattaché(e) à la Direction générale et dans le cadre du projet associatif, du cadre légal, des politiques sociales médico-sociales et sanitaires nationales et territoriales et des projets de services, vous êtes garant(e) de la qualité des activités et du bon fonctionnement des structures, services et dispositifs du Pôle personnes isolées.

Activités principales

Politique de développement du pôle

- Anticiper l'évolution des besoins des personnes accueillies et la réponse à y apporter
- Proposer des axes de développement du Pôle
- Participer aux démarches institutionnelles concernant les services du Pôle, telles que les CPOM
- Initier des partenariats et assurer le lien avec les partenaires institutionnels et associatifs : Préfecture, DDETS, Conseil Départemental, Agglomérations, ARS, Centres hospitaliers et Associations
- Participer à l'élaboration et à l'évaluation des politiques territoriales d'action sanitaire et sociale.

Organisation et coordination des services du pôle

- Superviser l'élaboration et la mise en œuvre des projets de services, dans le respect des objectifs définis avec la Direction générale
- Assurer l'organisation, l'ouverture et la fermeture des structures
- Adapter l'offre de service aux besoins des personnes accueillies
- Garantir la qualité de chacun des services
- Harmoniser les pratiques, les outils et les méthodes des différents services, quand cela a du sens
- Mutualiser les moyens à disposition du Pôle, quand cela a du sens
- Participer aux activités fédératives de l'Association
- Participer aux instances partenariales dédiées.

Mise en œuvre des décisions stratégiques définies par le projet de service

- Veiller à la conformité des actions des services avec les réglementations en vigueur
- Organiser les conditions d'accompagnement des personnes accompagnées
- Veiller à la sécurité des biens, des locaux et des personnes
- Mettre en œuvre et faire respecter les mesures d'hygiène et de sécurité dans l'établissement
- Établir le bilan d'activité de la structure.

Ressources humaines et budgétaires en lien avec la Direction générale, la Direction financière et la Direction des ressources humaines

- Participer à la gestion des ressources financières et humaines des établissements du Pôle
- Gérer les éventuelles tensions sociales
- Évaluer les besoins en personnel de chaque structure
- Contribuer au recrutement du personnel
- Coordonner l'activité des équipes pluridisciplinaires
- Gérer la formation et le perfectionnement des collaborateurs des services
- Veiller au respect par les salariés de la réglementation et de la législation en vigueur
- Coordonner la communication et les échanges entre les différents acteurs internes et externes
- Animer des réunions de service et de pôle.

Compétences et diplômes requis

- Diplôme du secteur médico-social de niveau BAC+4/5 ou niveau équivalent
- Intérêt pour la gestion administrative et financière d'un service
- Management d'équipe
- Conduite du changement
- Connaissance des problématiques de précarité et d'exclusion sociale et des dispositifs médico-sociaux (protection des familles et de l'enfance, l'AHI (Accueil, Hébergement, Insertion), handicap psychique)
- Connaissance des dispositifs sociaux, médico-sociaux et sanitaires du territoire
- Connaissance de la réglementation du champ couvert par les services du pôle
- Aptitudes à la communication, à la concertation et à la négociation
- Capacité à travailler en réseau
- Capacités d'analyse et d'anticipation
- Sens de l'organisation
- Capacités de décision
- Affinités avec les valeurs de l'OGFA et son projet associatif
- Réaliser des astreintes

Lieu de travail : Pau et agglomération avec fréquents déplacements.

Classement conventionnel

- Convention Collective 51
- Rémunération suivant reprise d'ancienneté

Poste à pourvoir le : à partir de septembre 2021

Afin de postuler, merci d'adresser votre candidature (**lettre de motivation et C.V.**) sous la référence « **022** » **avant le 30 août 2021**, de préférence par mail à l'adresse rh@ogfa.net ou par courrier à OGFA – Service R.H. – **34, avenue Henri IV - 64110 JURANCON**

Date de diffusion : 02/08/2021 Interne + Externe